

Nomination

Membres honorifiques de la Société canadienne d'anthropologie

Suite à l'intérêt de ses membres, la Société canadienne d'anthropologie a le plaisir d'annoncer la création de la nouvelle désignation de membre honorifique de la Société canadienne d'anthropologie. Cet honneur sera conféré annuellement à un nombre restreint de membres de la Société canadienne d'anthropologie en reconnaissance de leurs contributions savantes à l'anthropologie ainsi que de leurs services à la profession et au public. On requerra habituellement tous les automnes des propositions de candidatures, et c'est à l'assemblée générale annuelle que l'on connaîtra les élus. On soulignera cette reconnaissance des réalisations et des contributions des élus par la présentation d'un certificat. Il n'y aura ni récompense pécuniaire, ni différence de frais d'adhésion pour les membres honorifiques. Par ailleurs, une période initiale de reconnaissance particulière soulignera la création d'un honneur conféré à nos membres fondateurs de l'anthropologie telle que nous la connaissons au Canada, et qui ont donné généreusement au public, à la discipline et à la Société.

Membres fondateurs : Dès 2013, la Société canadienne d'anthropologie attribuera une reconnaissance spéciale à un nombre restreint de membres fondateurs dont la contribution aura été décisive pour l'anthropologie au Canada. Ces membres seront honorés aux assemblées générales de 2013, de 2014 et de 2015. Les membres fondateurs proviendront de toutes les régions du Canada et auront pour langue maternelle l'une ou l'autre des deux langues officielles. C'est le comité exécutif qui aura la responsabilité de faire ce choix et d'octroyer cet honneur.

Membres honorifiques: À partir de 2016, la Société canadienne d'anthropologie instituera un nombre restreint de membres honorifiques à la Société canadienne d'anthropologie au cours de son assemblée générale annuelle. Ces membres honorifiques, des membres de la Société canadienne d'anthropologie, auront apporté des contributions notables à l'anthropologie canadienne dans un domaine ou l'autre de la recherche, de la pratique, de l'enseignement, du mentorat ou de services (y compris le service communautaire). Ces membres posséderont normalement un doctorat et auront à leur actif un certain nombre d'années postdoctorales de contributions à la discipline. Les membres honorifiques qui auront contribué de façon notable à l'anthropologie en tant que membres de la communauté et collaborateurs de recherche seront aussi éligibles. On fera des propositions de candidatures parmi les membres chaque automne et le comité exécutif choisira les membres honorifiques au début de la nouvelle année.

Membres honoraires : Très rarement, on offrira à un(e) non-membre un titre de membre honoraire, particulièrement quand il ou elle aura offert une contribution exceptionnellement distinguée à l'anthropologie canadienne ou au public canadien et international.

Nous sommes heureux d'annoncer la nomination des membres honorifiques fondateurs suivants pour l'année 2013 :